

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **neuvième jour d'octobre 2012**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

12-10-290 **Approbation du procès-verbal**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 10 septembre et du 17 septembre 2012.

ADOPTÉE

12-10-291 **Avis de motion – Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux**

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée sera adopté un règlement établissant un code d'éthique et de déontologie à l'intention des employés municipaux de la Ville de Princeville.

12-10-292 **Projet de règlement – Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux**

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que le projet de règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Princeville soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

12-10-293 **Ratification des chèques et des dépôts salaires**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 11-09-2012 au 08-10-2012

- nos M1120 à M1125 & 31277 à 31324

233 603,03 \$

- dépôts salaires des périodes 201236 à 201240

ADOPTÉE

12-10-294

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 9 octobre 2012

- nos 31325 à 31464

573 095,20 \$

ADOPTÉE

12-10-295

Rapport final sur les coûts de l'incendie d'Olymel et affectation de surplus

ATTENDU QUE la Ville de Princeville doit défrayer les dépenses occasionnées par l'incendie de l'industrie d'Olymel de Princeville;

ATTENDU QU'un rapport final des dépenses est déposé par la trésorière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, et il est unanimement résolu que ce conseil ratifie l'approbation des dépenses effectuées lors de l'incendie de l'usine d'Olymel (transformation) déposé dans le rapport final à cet effet.

QUE la Ville de Princeville autorise l'affectation additionnelle du surplus libre d'un montant de 89 254,18 \$ pour financer les dépenses non déjà financées par la résolution no 12-07-212.

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organismes subventionnés - Le greffier dépose les états financiers des organismes subventionnés par la Ville : DÉP, Festival du cheval et Ambulance St-Jean.

12-10-296

Modification de la résolution 12-04-128 sur le financement de la dépense

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu de modifier le financement de la dépense prévue à la résolution no 12-04-128 par ce qui suit :

«Que cette dépense soit financée par le règlement d'emprunt à être adopté pour l'exécution des travaux d'infrastructures du prolongement des rues Lecours et

Liberge ainsi que d'une piste cyclable jusqu'au maximum de 5% prévu par la Loi, et la différence par le fonds des activités financières de l'année en cours.»

ADOPTÉE

12-10-297

Avis de motion – Modification du règlement no 2009-168 concernant la délégation à certains fonctionnaires du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence

Avis de motion est donné par le conseiller Alain Rivard qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée sera adopté un règlement

modifiant le règlement no 2009-168 concernant la délégation à certains fonctionnaires du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence afin d'inclure le responsable des camps de jours.

12-10-298

Avis de motion – Modification du règlement no 2011-203 concernant l'imposition des taxes foncières, d'affaires et de compensation

Avis de motion est donné par le conseiller Rock Paquin qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée sera adopté un règlement modifiant le règlement no 2011-203 concernant l'imposition des taxes foncières d'affaires et de compensation, afin de préciser l'application de la taxe sur les terrains vagues desservis et corrigeant une erreur d'année d'imposition dans un article.

Remise d'intérêts sur dossier de droit de mutation – Refusé.

12-10-299

Rapport du suivi du schéma de couverture de risques - Adoption

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'adopter le dépôt du rapport du suivi du schéma de couverture de risques intitulé «Sommaire des commentaires régionaux 2011» tel que déposé.

ADOPTÉE

12-10-300

Avis de motion – Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée sera adopté un règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils, remplaçant et complétant les règlements des anciennes municipalités.

12-10-301

Entretien des chemins d'hiver – Contrat avec la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax

ATTENDU QUE ce conseil désire s'entendre avec la municipalité de Sainte-Sophie d'Halifax pour effectuer l'entretien d'hiver du chemin des Pointes de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder le contrat d'entretien d'hiver du chemin des Pointes de la Ville de Princeville à la municipalité de Sainte-Sophie d'Halifax au montant de 2 400 \$ (avant les taxes) pour une distance de 1,2 km.

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer le susdit contrat.

ADOPTÉE

12-10-302

Vente de la chenillette Bombardier 1986

ATTENDU l'offre d'achat reçue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseil autorise la vente à Excavation Martel de la chenillette Bombardier 1986, au prix de 3 000,00 \$ avant taxes;

QUE la Ville de Princeville autorise le directeur des Travaux publics à effectuer les transferts dudit véhicule à la Société d'assurance-automobile du Québec.

ADOPTÉE

12-10-303

Demande à la CPTAQ – Oigny Irrigation inc.

ATTENDU QUE le demandeur Oigny Irrigation inc. projette acquérir une propriété située sur le lot P-5a, rang IX du cadastre du Canton de Stanfold dans la Municipalité de Princeville;

ATTENDU QUE la demande d'autorisation présentée par Oigny Irrigation inc. vise un changement d'usage d'une propriété commerciale – industrielle existante ayant des droits acquis;

ATTENDU QUE la présente demande d'autorisation est conforme à la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE la modification de l'usage recherché ne peut se réaliser à un autre endroit et ne justifie pas l'application de l'article 61.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'appuyer la présente demande d'autorisation présentée par Oigny Irrigation inc. pour utiliser à une autre fin que l'agriculture, une superficie de 2 071,76 m² sur le lot P-5a du rang IX du Canton de Stanfold, pour permettre un commerce de vente et d'installation de tuyaux, raccords, équipements d'irrigation et de pompage ainsi que le service d'installation de ces équipements.

ADOPTÉE

Consultation des propriétaires – Rénovation cadastrale – Classé

12-10-304

Vente d'un terrain résidentiel – 135 rue Lecours

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Isaac Turcotte ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-274 (135 rue Lecours) pour le prix de 17 714,85 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

12-10-305

Demande de prolongation du délai de réservation de terrains pour le projet de garderie privée

ATTENDU QUE par la résolution no 12-02-042 certains lots appartenant à la Ville de Princeville étaient réservés à Madame France Gagnon pour son projet de garderie privée jusqu'au 30 septembre 2012;

ATTENDU QU' à cette date, Madame Gagnon n'avait pas reçu de réponse du Ministère concerné;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de prolonger le délai de réservation des lots 247-1-268, 247-1-269, 247-1-290 et 247-1-291 à Madame France Gagnon jusqu'au 31 janvier 2013.

ADOPTÉE

12-10-306

Adhésion annuelle 2013 à Tourisme Érable

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville acquitte la cotisation annuelle 2013 au montant de 415 \$ (avant taxes) à Tourisme Érable.

ADOPTÉE

12-10-307

Subvention d'heures de glace au Hockey mineur de Princeville – Saison 2012-2013

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder au Hockey mineur de Princeville, conditionnellement à la présentation de leurs états financiers, une banque d'heures gratuites d'un maximum de 330 heures pour la saison 2012-2013;

QUE ces heures gratuites ne sont attribuées mensuellement qu'après que les premières 28 heures soient utilisées et facturées au Hockey mineur de Princeville, et ce, de septembre 2012 à mars 2013.

ADOPTÉE

12-10-308

Subvention d'heures de glace au Club de patinage artistique de Princeville – Saison 2012-2013

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'accorder au Club de patinage artistique de Princeville une banque d'heures de glace gratuites d'un maximum de 240 heures, incluant le spectacle de fin d'année, pour la saison 2012-2013;

QUE les heures gratuites ne sont attribuées mensuellement qu'après que les premières 8 heures soient utilisées et facturées au Club, et ce, de septembre 2012 à mars 2013;

QUE pour les compétitions d'une fin de semaine (par exemple la compétition Claude Routhier), en autant que le régisseur aux sports n'y travaille pas, le Ville accordera une subvention équivalente au quart du total des heures louées par le Club.

ADOPTÉE

12-10-309

Aide financière au Tournoi provincial Bantam-Midget

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu de contribuer à l'organisation du Tournoi Provincial Bantam/Midget Desjardins – Édition 2013 par l'octroi d'un montant de 500 \$ pour l'achat de médailles et bannières, de plus la Ville assume les frais postaux.

ADOPTÉE

12-10-310

Versement de la commandite au Club de hockey junior AAA Le Titan de Princeville

ATTENDU l'entente intervenue avec le Club de hockey junior AAA Le Titan de Princeville notamment pour assurer la visibilité de la Ville de Princeville;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de verser le 1^{er} versement de la commandite pour la saison 2012-2013 prévue à l'entente au montant de 8 000 \$.

ADOPTÉE

Place aux Jeunes de l'Érable – À l'Étude.

12-10-311

Communauté Cursilliste Saint-Eusèbe

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de verser une aide financière au montant de 100 \$ à la Communauté Cursilliste Saint-Eusèbe pour l'activité de rassemblement de décembre 2012.

ADOPTÉE

12-10-312

Cyclo Nord-Sud

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser l'organisme Cyclo Nord-Sud à utiliser la cour du garage municipal le samedi 20 octobre 2012 pour recueillir des dons de bicyclettes.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

12-10-313

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juaire, greffier

Gilles Fortier, maie